Retrouvez
toutes les informations
sur les animations
dans la commune
sur la page Facebook
"Bien Vivre à Cysoing"

MAIRIE DE CYSOING
2, place de la République
BP 67 - 59830 Cysoing

03 20 79 44 70
accueil@ville-cysoing.com

> **ville-cysoing.com**

MIEUX VIVRE À CYSOING

Ville de CYSOING

BULLETIN MUNICIPAL
JANVIER 2018
#38

DOSSIER
DE LA CONQUÊTE DU CIEL À LA GUERRE DE 1914 - 1918

Sommaire

BULLETIN MUNICIPAL

JANVIER 2018

#38

Éditorial	03
Communauté de Communes	04
PLU	06
Aménagements	08
Conseil Municipal des Enfants	10
Cadre de vie	12
CCAS	14
DOSSIER De la conquête du ciel à la guerre de 1914-1918	15
Paroisse	24
Vie économique	25
Vie municipale	26
Pêle-mêle de la municipalité	30
Les associations	40
Pêle-mêle des associations	42
Civisme	36

Rejoignez-nous sur sur la page Facebook "Bien Vivre à Cysoing" pour suivre l'actualité *(presque)* **en live !**

Édito

Très chers Cysoniennes et Cysoniens,

La fin d'année mouvementée appelle à dresser un bilan de l'action menée en 2017 et tracer quelques perspectives pour 2018.

Qu'il me soit permis de ne pas revenir sur le «grand chambardement politique» au niveau national. Les urnes ont parlé, je tiens simplement à souhaiter la réussite, pour notre pays et nos concitoyens. Vous le savez, **la politique ne se mesure pas aux paroles, mais aux actes et ce qui est vrai au niveau national, l'est aussi au niveau local, c'est en tous cas tout le sens de notre engagement ici, à Cysoing.**

Au niveau local justement, l'évènement marquant de l'année écoulée est sans conteste le vote du projet de territoire de notre Communauté de Communes Pévèle Carembault (CCPC).
«Campagne Moderne, Terre d'Avenir», c'est avec cette signature que nous définissons cette jeune intercommunalité née il y a quatre ans. Pour reprendre les mots de notre Président Jean-Luc Detavernier, ce document coconstruit avec vous lors du grand débat public «projette l'ensemble des champs d'action de la collectivité autour d'une vision partagée du territoire et de ses enjeux. Il vise à mobiliser des partenariats avec les associations, communes, entreprises, institutions, habitants, autour d'une ligne directrice pour les dix années qui viennent (...). Le développement durable et le numérique apparaissent comme les pièces maîtresses du gouvernail d'un navire lui-même constitué de 5 ambitions et de 5 dimensions. (...) il sera impératif de s'y référer constamment pour garder le cap donné.»
Ce projet de territoire est désormais notre feuille de route à horizon 2026 et permettra à chacune et chacun, j'en ai la profonde conviction, de s'épanouir et de Bien Vivre en Pévèle Carembault. Désormais, nous relayerons dans ces pages les principales actions de notre intercommunalité dans les cinq dimensions du projet : «territoire connecté», «territoire en transition écologique», «territoire familial», «campagne vivante» et «terre d'entrepreneurs». Ces cinq dimensions s'appuient sur un socle de cinq ambitions : «proximité, qualité, collectif, équilibre et référence».
Ce jeune et nouveau territoire, nous y croyons ! Il a cette identité forte, d'un territoire rural situé aux portes des grandes agglomérations voisines. C'est un territoire agréable, innovant, qui se veut en même temps efficace et proche des citoyens. Nous en maîtrisons ensemble son avenir, il a suffisamment d'atouts et une taille critique pour exister pleinement au sein de notre département. **Sa réussite, pour vous, ses habitants, en sera le meilleur gage.**

Ensuite, comment aussi ne pas revenir sur quelques évènements marquants de 2017 : la venue de Yann Arthus-Bertrand en mai qui nous a rappelé l'importance de préserver notre «capital planète» et de renforcer les liens entre les peuples. Outre le temps passé dans notre école auprès de nos jeunes (décideurs de demain), il a offert aux cysoniens une conférence passionnante. Je lui renouvelle en votre nom à tous, mes remerciements chaleureux.
Autres évènements qui ont marqué l'année : **la fin des travaux d'extension de notre école primaire et le lancement des travaux de rénovation de la Pyramide de Fontenoy,** monument emblématique de la ville.
Concernant l'école, bien que l'inspection académique ait cru bon de fermer une classe à YAB, l'extension permet de conforter l'utilisation actuelle des locaux et d'envisager sereinement l'avenir.

S'agissant de notre Pyramide, le début des travaux a permis de mettre en évidence l'urgence d'une intervention sur cette vieille dame de 267 ans. N'hésitez pas à participer au projet de restauration via la Fondation du Patrimoine, elle a besoin de votre soutien.
Sur le plan des travaux, pour votre sécurité des aménagements ont été réalisés sur les rues Ladreyt, Jeanne d'Arc et au chemin des Caches Vaches. Les deux premiers passages piétons 3 D de France ont également été testés autour de l'école maternelle Saint Exupéry.
Enfin, parmi les nombreuses autres actions municipales, citons **deux actions innovantes en lien avec le développement durable : de l'éco-pâturage dans le parc du château de l'abbaye et la mise en place du zéro phyto** qui impose un changement des pratiques et de la perception que l'on peut avoir de l'espace public.

Je ne serai pas complet sans adresser un grand satisfécit au Conseil Municipal des Enfants ! La précédente promotion a pu enfin voir se concrétiser son projet de skate park, quand la nouvelle sensibilise les adultes à plus de civisme notamment par des actions en lien avec la propreté de la nature et des rues («opération trottoir pas crottoir»).

Enfin, sans vouloir être trop exhaustif sur les projets à venir, 2018 verra, nous l'espérons, l'approbation du nouveau Plan Local d'Urbanisme, le démarrage de gros chantiers : la rénovation de la rue Leclerc avec un peu de retard dû aux nouvelles normes, le démarrage des travaux au château de l'Abbaye, la mise en service de la vidéoprotection en début d'année, le lancement de la procédure de reconstruction d'un nouvel EHPAD regroupant les sites de Cysoing et Templeuve à Cysoing, le nouveau Centre d'Intervention et de Secours des sapeurs pompiers volontaires. Nous reviendrons sur ces dossiers dans le courant de l'année..

Je ne peux terminer cet édito, l'émoi est encore très fort, sans rendre un hommage appuyé aux deux personnalités qui nous ont quitté en ce mois de décembre : Jean d'Ormesson et Johnny Hallyday. Chacun dans leur domaine de prédilection nous a rappelé, si besoin était, combien nous partagions une Culture commune. Chacun avec ses mots, son style et son amour pour la France et les Français, nous a rappelé notre fierté et notre attachement à cette Culture commune et à notre Pays. En votre nom à tous, permettez-moi, à titre posthume, de les remercier pour l'oeuvre qu'ils nous laissent. Décidément, l'année 2017, aura vu partir – et j'y associerai une autre personnalité chère aux Français : Simone Veil – quelques figures qui doivent rester pour tous et notamment pour nos jeunes, sinon des modèles, à tout le moins, une source d'inspiration.

Enfin et pour terminer sur une note plus joyeuse, je tiens à adresser à chacune et chacun d'entre-vous tous mes souhaits les plus sincères d'une excellente année 2018 !

Votre Maire dévoué
Benjamin DUMORTIER

A quoi sert la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) ?

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères sert à financer quatre choses :
> La collecte de vos déchets
> Le traitement de ces derniers
> Les déchetteries
> L'achat et l'entretien/réparation des bacs

Comment est-elle perçue ?
La TEOM est en fait une ligne que les propriétaires retrouvent sur leur taxe foncière chaque année, mais qui est due par les occupants.

Pourquoi dans certains cas, d'une commune à l'autre, le taux de TEOM est-il différent ?
C'est l'héritage des anciennes collectivités qui ont fusionnées en 2014 pour former la Pévèle Carembault.
En 2014 les taux étaient les suivants :

- Attiches / Avelin / Bachy / Bersée / Bourghelles / Cappelle-en-Pévèle / Camphin-en-Pévèle / Cobrieux / Cysoing / Ennevelin / Genech / Louvil / Mérignies / Moncheaux / Mons-en-Pévèle / Mouchin / Templeuve-en-Pévèle / Tourmignies / Wannehain : **19%**
- Aix / Auchy-lez-Orchies / Bouvignies / Coutiches / Landas / Nomain / Saméon : **18.30%**
- Ostricourt / Thumeries / Wahagnies : **20%**
- Camphin-en-Carembault / Chemy / Gondecourt / Herrin / La Neuville / Phalempin : **20%**
- Orchies / Beuvry-la-Fôret : **14.17%**
- Pont à Marcq : **17%**

La Pévèle Carembault a décidé de mettre fin à ces inégalités en lissant progressivement l'ensemble des taux sur le taux le plus bas, à savoir 14.17% à 10 ans maximum.
Le taux de référence sur lequel nous souhaitons nous aligner est celui d'Orchies et de Beuvry-la-forêt, qui était largement plus bas que les autres.

Pour ces communes, il n'y aura pas de changement de taux.

Par contre, un nouveau service a été mis en place, à savoir la collecte des biodéchets et déchets verts toute l'année, avec la dotation d'un bac qui a été livré début 2017 à chaque foyer.

Ce principe de viser le taux le plus bas avait déjà était utilisé lors de la baisse des taxes suivantes en 2014 :
> Taxe d'habitation
> Taxe foncière sur les propriétés bâties
> Taxe foncière sur les propriétés non bâties*

Chaque année, les taux de chacun vont progressivement baisser en fonction des optimisations apportées à la collecte. Ces améliorations sont liées à la réduction des volumes collectés et à la qualité du tri. L'importance des besoins futurs dépend donc directement de la qualité du geste de tri que vous effectuez.

En 2017, la TEOM a déjà baissé de 10% ramenant les taux à :

- Attiches / Avelin / Bachy / Bersée / Bourghelles / Cappelle-en-Pévèle / Camphin-en-Pévèle / Cobrieux / Cysoing / Ennevelin / Genech / Louvil / Mérignies / Moncheaux / Mons-en-Pévèle / Mouchin / Templeuve-en-Pévèle / Tourmignies / Wannehain : **17,1%**
- Aix / Auchy-lez-Orchies / Bouvignies / Coutiches / Landas / Nomain / Saméon : **16.47%**
- Ostricourt / Thumeries / Wahagnies : **17.1%**
- Camphin-en-Carembault / Chemy / Gondecourt / Herrin / La Neuville / Phalempin : **18%**
- Orchies / Beuvry-la-Fôret : **14.17%**
- Pont à Marcq : **15.3%**

Cela représente un effort pour la collectivité de l'ordre d'un million d'euros sur le budget global 2017.
Attention, si votre base foncière augmente, in fine, votre TEOM augmente également, même si le taux reste inchangé.

**A l'époque, les communes d'Orchies et de Beuvry-la-Forêt avaient été gagnantes puisque leurs taux étaient bien supérieurs à celui des autres communes. – Passage de 13.02 à 11.51 pour la taxe d'habitation – Passage de 0.7 à 0.227 pour la taxe foncière sur les propriétés bâties – Passage de 11 à 2.92 pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties*

Les calendriers de collecte 2018 sont disponibles !

Les calendriers de collecte de l'année 2018 sont en cours de livraison dans les foyers de la Pévèle Carembault.

Retrouvez les dates de collecte dans votre mairie en version papier ou sur internet :
https://www.pevelecarembault.fr/ordures-menageres/calendriers-de-collecte-lannee-2018/

Tentez l'expérience des transports alternatifs !

A pied, à vélo, en bus, en covoiturage ou en train, une multitude de possibilités de transports est offerte aux habitants qui voudraient se déplacer sur et hors de notre territoire. Retrouvez ici les informations pratiques sur les modes de déplacements en Pévèle Carembault, ainsi que les avantages de la carte Pass Pass, l'outil n°1 de déplacement dans la région.

Toutes les informations concernant les possibilités des transports alternatifs à la voiture sont présentées ici :
https://www.pevelecarembault.fr/se-deplacer/

Le guide des activités jeunesse 2018 est arrivé !

Vous avez des enfants âgés de 3 à 17 ans et vous souhaitez qu'ils participent à des activités enrichissantes proposées par des animateurs dynamiques ? Découvrez les activités de la Pévèle Carembault proposées aux enfants et ados pendant les mercredis ou lors des vacances scolaires ?

Toutes les informations pratiques et les tarifs sont disponibles dans notre livret, consultable sur internet :
https://www.pevelecarembault.fr/jeunesse/livret-animation-jeunesse-2018/

Les journées du patrimoine !

Monsieur le maire a eu le plaisir d'inaugurer, après la traditionnelle visite du parc et du Château de l'Abbaye de Cysoing dans le cadre des journées du Patrimoine, les panneaux d'interprétation du Patrimoine de la CCPC, qui mettent en valeur dans chaque commune du territoire, un élément remarquable (chapelles, églises, châteaux, fermes...).

C'est la Pyramide de Fontenoy qui a été choisie à Cysoing, dont la restauration a commencée en septembre. Un grand merci à François Desprez de nous avoir accueilli pour cette inauguration officielle, au sein des bâtiments historiques de l'entreprise Florimond-Desprez (fondée en 1830 !), celle-ci faisant d'ailleurs l'objet d'un panneau d'interprétation.

Les Infractions au règlement d'urbanisme

C'est parce que nous vivons ensemble dans une « communauté » qu'il existe des infractions d'urbanisme. En effet, pour bien vivre ensemble, on doit respecter son voisinage ainsi que l'espace public, de plus, les impôts fonciers (taxes foncières ET taxes d'habitation) sont calculées en fonction de la surface du bien immobilier ainsi que de son état, les méthodes de calcul sont compliquées et il est difficile de s'y retrouver, mais c'est ainsi fait, et le calcul est le même pour tous. Inutile de rappeler que la commune, la région le département, l'état et même les communautés de communes ont besoin d'argent pour faire fonctionner notre pays, nos routes, nos écoles, nos hôpitaux, nos bibliothèques…

Pour savoir ce que l'on peut faire et ce que l'on ne peut pas faire, chaque commune rédige avec son conseil municipal un PLU qui contient les règles qui doivent être suivies en matière de construction et d'urbanisme. Comme il y a un code de la route, il y a un code de l'urbanisme ! Comme il y en a qui font des infractions routières, il y aussi une possibilité d'avoir des infractions urbanistiques, les français sont d'ailleurs très bien classés dans cette catégorie… En Europe il y a l'esprit saxon et l'esprit latin, ceux qui respectent les règlementations et ceux qui essaient de les contourner… Dans le Nord, on subit les deux influences…

3 TYPES DE PROFILS DIFFÉRENTS SONT CONSTATÉS :

LES RÉGLOS

Il y a d'abord ceux qui font tout bien comme il faut… et qui apprécient que les autres fassent comme eux !
En effet, quand on obtient un permis de construire ou une autorisation d'urbanisme, il y a tout un protocole qui fait en sorte qu'il y ait le moins de gêne possible pour les voisins, qui doivent être informés par un affichage règlementaire et qui ont la possibilité de consulter le projet de leur voisin en mairie. De plus l'administration fiscale est informée et on paye des taxes d'aménagement et des impots supplémentaires si la construction a été améliorée.

LES TÊTES EN L'AIR

Ensuite, il y a ceux qui font des travaux dans leur maison, et qui ne savent pas qu'il fallait demander une autorisation.
Ils ont changé les tuiles de leur toit par exemple… dans ce cas, il n'est jamais trop tard pour faire une demande de RÉGULARISATION, il suffit d'appeler en mairie et de prendre un rendez-vous avec le service urbanisme pour vous aider à être en CONFORMITÉ avec le règlement.

Il faut bien garder à l'esprit que nos députés passent leur temps à faire de nouvelles lois, et qu'aujourd hui pour revendre sa maison, elle doit être CONFORME, sans ce papier de conformité, vous ne pourrez revendre votre maison.

LES CONTREVENANTS

Enfin, il y a aussi une dernière catégorie, ceux qui contreviennent délibéremment ! En matière d'urbanisme, cela se traduit par des gens qui ne veulent pas déclarer leurs travaux… ils font une véranda, transforment leur grenier en chambre etc… le tout sans autorisation, donc sans avertir l'administration fiscale !

Ceux là sont parfois dénoncés, le plus souvent par un voisin jaloux, mécontent ou gêné… dans ce cas là, **on propose de régulariser la situation en déposant un dossier de régularisation et la plupart du temps, tout rentre dans l'ordre simplement.**

Si les travaux ne sont pas régularisables, on leur donne un délai soit pour remettre à l'origine (car le PLU ne permettait pas leurs travaux) soit pour modifier leur projet afin que ce dernier respecte le PLU, sinon, il y a infraction et nous (les élus) avons l'obligation de dresser un procès verbal d'infraction quand nous en avons connaissance.
Ce PV sera transmis au procureur de la République et à ce moment là, cette infraction n'est plus gérée par la ville mais par le tribunal qui juge le litige et délivre la décision qui s'applique au cas par cas.

QUELLES SONT LES PRINCIPALES INFRACTIONS ET SANCTIONS POUR LES CONSTRUCTEURS ?

Rappelons d'abord qu'en matière délictuelle, la prescription de l'infraction est de six ans à compter de l'achèvement des travaux litigieux. Si un acte de poursuite ou d'instruction a été entrepris dans ce délai, l'action publique n'est évidemment pas prescrite.

Les sanctions pénales réprimant la méconnaissance des règles d'urbanisme (découlant notamment des plans locaux d'urbanisme) trouvent leur fondement dans l'article L. 160-1 du Code de l'urbanisme, indépendamment de toute violation d'une autorisation, notamment lorsqu'une telle autorisation n'était pas nécessaire. Les infractions aux règles de procédure, c'est-à-dire pour l'essentiel le défaut d'autorisation ou le non-respect des prescriptions d'une autorisation, relèvent de l'article L. 480-4 du Code de l'urbanisme.

Ainsi, sont constitutifs d'une infraction le défaut de permis de construire, de démolir, d'aménager, de déclaration préalable, d'autorisation de coupe ou d'arrachage d'arbres…

Lorsque l'infraction résulte de la méconnaissance d'une autorisation d'urbanisme, il appartient au juge pénal de vérifier si les travaux sont, ou non, conformes à l'autorisation délivrée.
À ce propos, il convient de mentionner une réponse ministérielle intervenue récemment dont il résulte qu' *« un ouvrage inachevé n'est irrégulier que pour autant que les travaux non réalisés le rendent dans son ensemble non conforme à la réglementation d'urbanisme en vertu de laquelle l'autorisation de construire a été délivrée et que les travaux effectivement réalisés ne correspondent pas, de ce fait, à ceux qui avaient été prescrits ».* Ainsi, **l'exécution partielle d'une autorisation d'urbanisme n'est pas forcément constitutive d'une faute pénale.**

Pour ce qui concerne les sanctions, l'article L. 480-4 prévoit un minimum de 1.200 euros d'amende et un maximum de 6.000 euros multiplié par le nombre de m² de surface de plancher irrégulière.
En cas de récidive, une peine de six mois de prison est également encourue. Le fait de vendre ou de louer des terrains compris dans un lotissement sans avoir obtenu un permis d'aménager, ou en méconnaissance des règles en la matière, expose l'auteur de l'infraction à une amende de 15.000 euros, en application de l'article L. 480-4-1 du Code de l'urbanisme.
En outre, l'article L. 480-4-2 du Code de l'urbanisme expose les personnes morales au quintuplement de l'amende encourue, ainsi qu'à des sanctions spécifiques, parmi lesquelles l'interdiction d'exercer une activité professionnelle ou l'exclusion des marchés publics.(extrait de EFE blog du droit de l'urbanisme et de l'aménagement)

En résumé, nous pouvons dire que le règlement d'urbanisme est là pour que notre ville reste cohérente, avec sa propre identité et ses caractéristiques, pour que chacun puisse bien vivre à Cysoing en respectant notre environnement, notre cadre de vie et notre patrimoine.
Notre conseil municipal souhaite que ses habitants respectent le règlement d'urbanisme de notre commune et vous encourage à être dans cet état d'esprit.

Ensemble pour une belle ville et une qualité de vie assortie.

UNE QUESTION, UN CONSEIL ?
Nous restons à votre disposition, n'hésitez pas à nous questionner afin d'éviter toute déconvenue !
> 03.20.79.82.37

INFO

On en fait toujours PLU pour vous !

Dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune, les réunions techniques de travail se sont poursuivies toute l'année 2017.

Une grosse partie ayant concerné la rédaction du règlement qui constitue l'une des pièces essentielles du nouveau PLU.
L'objectif désormais souhaité serait de simplifier les règles pour les rendre plus compréhensibles par le citoyen, le rendre moins sujet à interprétation et permettre une meilleure constructibilité sur les terrains déjà bâtis afin de faciliter les extensions quand elles sont demandées.

Les étapes pour 2018 : la fin de la rédaction du règlement, l'arrêt projet du PLU, la consultation des personnes publiques associées et nous l'espérons, l'enquête publique qui sera le moment privilégié pour l'expression des demandes particulières qui n'auraient pas déjà été intégrées au nouveau projet.

Une communication spécifique sera faite dans ce cadre là aux habitants de la commune.

Aménagements

Projet de rénovation de la rue Leclerc au Quennaumont :

Dans le cadre de la concertation indispensable à tout projet d'aménagement lourd, les élus sont venus à la rencontre des riverains de la rue du Général Leclerc au Quennaumont afin de recueillir leur avis sur le projet et l'enrichir de nouvelles propositions. Cette réunion a permis la redéfinition du projet vers davantage de paysagement et des matériaux plus qualitatifs. Les travaux ont pris un peu de retard dû aux nouvelles normes liées à la recherche d'amiante et d'hydrocarbures aromatisés polycycliques (HAP) dans les voiries. Les résultats positifs vont entraîner pour la commune un surcoût important.

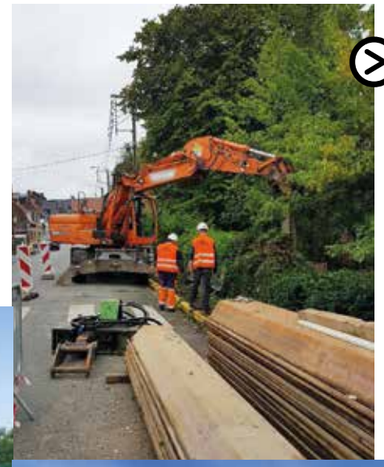

Renforcement des berges et du trottoir rue Jeanne d'Arc

Une partie des berges et du trottoir situés rue Jeanne d'Arc s'était effondrée suite aux inondations de juin 2016. Le renforcement des berges avec la pause de palplanches et la restructuration du trottoir sont en cours . Une opération délicate mais nécessaire, réalisée suite à l'étude de plusieurs options et rendue possible grâce au propriétaire riverain qui cède une bande de terrain à la commune.

Dépose-minute

Plusieurs parkings «dépose-minute» ont été implantés dans la commune dans les zones de stationnement les plus tendues et adaptés aux commerces de proximité. Merci de faire preuve de civisme et de respecter le fonctionnement de ces places, la police municipale y veillera... ! Vous pouvez retirer chez vos commerçants les disques bleus nécessaires à l'utilisation de ces places.

Ouverture du skate-park

Situé entre le terrain de foot synthétique et les terrains de beach volley (projet des jeunes du Conseil Municipal des Enfants), le skate-park est ouvert au public depuis cet été.

Merci à Marion Dubois et au CCAS qui a co-financé ce projet avec la commune et surtout merci au Conseil Municipal des Enfants et, à Renaud Ennique qui l'anime avec d'autres élus, car ce projet est le leur !

Extension de l'école Yann Arthus Bertrand

Yann Arthus Bertrand, en personne, est venu mi mai à Cysoing pour inaugurer cette nouvelle extension et rencontrer les élèves de l'école. Il a également proposé une conférence afin de nous présenter son travail.

Rénovation du sol de la salle d'honneur de notre mairie

L'objectif est de restaurer le parquet d'origine pour lui redonner son apparat d'antan à moindre frais.

Travaux avenue René Ladreyt et route de Genech

Pour le bien-être et le confort des habitants de notre commune, une nouvelle phase de travaux a débuté avenue René Ladreyt et route de Genech. Ce projet est réalisé dans le prolongement des aménagements déjà réalisés dans la première partie de la rue et a consisté en la création de zones de stationnements, la remise en état des trottoirs et la création de quais pour les bus accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR). Les travaux dont le coût s'élève à environ 140.000€, entraînent toujours une gêne pour les usagers et riverains, mais c'est un mal nécessaire.

Travaux de la rue François Philippe

(dans le prolongement de l'impasse du Collège)

Rond-point de Bouvines

La commune de Bouvines réalise actuellement une petite zone d'activités à l'entrée de la commune, collée à Cysoing. Afin de la desservir, la Métropole Européenne de Lille (MEL) a créé un rond point sur son territoire (le côté gauche de la RD 955 vers Bouvines à partir de la gendarmerie, c'est Bouvines ! Et non Cysoing). La route à cet endroit là est de compétence de la MEL (tout comme les zones économiques).

Installation de la vidéo protection & installation de la fibre

Rénovation de la Pyramide de Fontenoy

Confiée à JB Stopin, architecte du Patrimoine, ce projet rendu indispensable par les assauts du temps et les dégradations en tous genres que la vieille dame (de 267 ans !) a subi depuis 1888, date de sa dernière restauration. Une souscription lancée par la Fondation du Patrimoine est toujours en cours pendant les 6 mois du chantier (dons déductibles en grande partie de l'impôt sur le revenu et de l'ISF, un grand merci aux généreux donateurs qui font acte de foi dans le Patrimoine communal). La restauration va consister à restituer les dauphins et les palmes, rénover la plus grosse partie des pierres de l'édifice, restaurer la fleur de lys sommitale et l'emmarchement, lui redonner quelques unes de ses couleurs d'antan et la mettre en lumière. La Pyramide faisait partie de la Première Liste de quatre Monuments Historiques classés dans le Département du Nord en 1840 (73 ans avant la loi de protection votée en 1913).

TROTTOIR PAS CROTTOIR !

Afin de sensibiliser les propriétaires de chiens, les enfants du CME ont réalisés des pochoirs "TROTTOIR PAS CROTTOIR». Une dizaine de ces inscriptions jonchent désormais les trottoirs de la commune pour une ville plus propre et responsable !

En 2017, que de projets réalisés par nos jeunes du Conseil Municipal !

Nos 20 conseillers en herbe nous ont encore une fois étonnés quant à la faculté créative de proposer des actions toujours plus surprenantes et responsables. Nous leur tirons notre coup de chapeau à ces jeunes engagés pour notre commune. La relève s'organise déjà pour septembre prochain…

LISTE DES MEMBRES DU CME

Gaëlle DELSART
Antoine BARET - CHAMBRET
Hugo MOTTEZ
Elisa FLASQUE
Victor DELOBEL
Marie POCHER
Mathéo BERNARD
Nolan GALAND - DJEBBAR
Lalie LEFEBVRE
Lucile VIAU
Wim SEYS
Eva MAGIERA
Clément CARPENTIER
Clara LEFEBVRE
Victoire DUBOIS
Maelys LEFRANC
Eliot RIBOUR
Mathis TOUYON - DUPUIS
Gabriel BACHELOT
Constant DEVILDER

AVEC NOS AÎNÉS !

Un moment de gaieté en musique pour nos chers aînés, un moment de partage générationnel qui a fait le pus grand bien à chacun des participants.

NETTOYONS NOTRE COMMUNE !

Une action coup de poing a été menée par notre CME de choc afin de nettoyer certains points particulièrement souillés de notre commune.
Vous n'imaginez pas ce qu'ils ont ramassé !

TOUS MOBILISÉS POUR LE TÉLÉTHON !

Ils étaient encore là ! Malgré le froid et le mauvais temps, les jeunes du très dynamique Conseil Municipal des Enfants étaient présents sur le marché ce dimanche de décembre afin de récolter des fonds pour le Téléthon. Près de 300€ ont ainsi été collectés grâce à la confection de gâteaux et à la vente de bonbons. Bravo et merci à eux et à Renaud Ennique, conseiller Municipal qui encadre le CME, merci aussi aux parents pour leur disponibilité et aux nombreux cysoniens et habitants des environs, qui fréquentent notre marché dominical, pour leur générosité.

DES NICHOIRS À DÉNICHER !

Un sens aigu de l'environnement anime l'équipe du CME. L'implantation de nichoirs et de zones de ravitaillement (eau, graines) pour favoriser le retour des petits oiseaux dans la commune ont été mis en place.

Cadre de vie

2018 : objectif Zéro-phyto

Depuis le 1er janvier 2017 nous n'utilisons plus de produits phytosanitaires dans la ville, excepté pour les terrains de sport et les cimetières qui sont de grands espaces sur lesquels nous avons encore l'autorisation de désherber chimiquement avec des produits qui sont tout de même toxiques pour notre environnement. Non seulement sur ces espaces, nous essayons d'utiliser le moins possible de produits, mais en plus nous risquons d'y être contraints dans quelques années, en effet, nous devons nous attendre à une règlementation encore plus stricte. **Dans un futur proche, c'est une interdiction pour tous les particuliers qui se prépare dans nos jardins,** nous devons anticiper ces nouvelles pratiques, même si déjà beaucoup de jardiniers ont des jardins bio. Il va falloir s'adapter !

Pour nous aider à gérer ce nouveau paramètre, car évidement, les produits phytosanitaires nous permettaient d'être très efficaces pour désherber le domaine public, **nous nous sommes fait aider par l'entreprise « Eco'LOGIC »** spécialisée dans l'accompagnement des communes qui ont besoin de conseils et de méthode. Après avoir réalisé tout un travail de relevé sur le terrain ainsi qu'un diagnostic précis de tous les espaces de la ville, cette société nous a établi un plan d'actions et nous avons dû changer radicalement notre façon de faire.

BIODIVERSITÉ :
On peut régulièrement voir des martins pêcheurs sur les bassins du château, mais ils sont difficiles à photographier !

Les mauvaises herbes

Parmi leurs rangs se cachent en fait de nombreuses plantes que l'on peut cuisiner et/ou qui ont des vertus médicinales. C'est d'ailleurs dans cette utilisation curative que l'expression « mauvaises herbes » trouve ses racines. Autrefois, ces plantes étaient appelées « herbes au mal » signifiant herbes qui soignent les maux, les maladies. Cette locution s'est transformée en « malesherbes » et son sens a dérivé vers « mauvaises herbes » dans le sens d'indésirables ou de néfastes quand on les a délaissées au profit de la médecine chimique moderne et qu'on a préféré avoir des jardins bien propres et ordonnés.
De nombreuses plantes ne méritent pas cette appellation négative tant elles proposent de nombreuses et louables utilisations : légumes cuits ou crus, fleurs, fruits et graines nutritifs et savoureux, infusions, plantes médicinales aux multiples vertus, purins aux propriétés bénéfiques pour le jardin, matière première pour des textiles…

Les accepter dans son jardin présente beaucoup d'avantages si l'on se décide à les utiliser : l'ortie, le pissenlit, le plantain, la petite oseille, la ronce, le coquelicot, l'églantier (rosier sauvage), etc… **En acceptant de modifier légèrement notre regard, on peut reconnaître que beaucoup d'entre elles sont belles et pourraient être intégrées au jardin pour un rôle ornemental,** au côté des hortensias et autres azalées.
Avez-vous remarqué la délicatesse de la fleur de rosier sauvage, la sérénité qu'apporte la contemplation d'un bouquet de fleurs bleues de chardon ou la joie que procure un tapis printanier de fleurs de pissenlit ?
Ces plantes présentent un intérêt pour la préservation de la biodiversité ordinaire qui désigne les êtres vivants qu'on a l'habitude de voir et qui ne sont pas des espèces patrimoniales, emblématiques ni protégées : les papillons, les abeilles, les moineaux, les musaraignes, les crapauds, les hérissons (friands de limaces)… cette appellation concerne aussi les espèces végétales. A l'image de la biodiversité mondiale (diminution de 30 % sur les 40 dernières années, d'après le rapport Planète Vivante 2012 du WWF), les effectifs de ces espèces ordinaires sont en régression car leurs habitats naturels sont fragmentés et disparaissent à cause de l'urbanisation et de l'agriculture intensive.

Nous ne mettons plus de désherbant, vous verrez donc un peu plus de végétation dans notre ville… et nous attendons de vous d'avoir un regard différent… Avant, avec les désherbants, on disait d'une allée sans mauvaises herbes qu'elle était propre alors qu'elle était polluée par les produits phytosanitaires. Maintenant, une allée avec quelques coquelicots ne doit pas être qualifiée de sale mais de saine ou naturelle.

Nous réfléchissons par ailleurs à faire pousser du gazon dans les cimetières…..

Cysoniens et citoyens

Comme dans beaucoup de communes de France et de Navarre :il existe un arrêté municipal qui demande à chacun d'entretenir son "bout de trottoir"…
En voici un extrait :

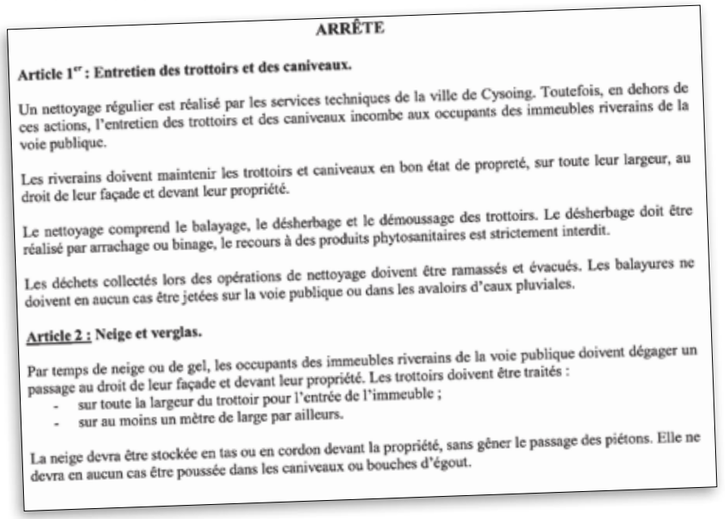

ARRÊTE

Article 1er : Entretien des trottoirs et des caniveaux.

Un nettoyage régulier est réalisé par les services techniques de la ville de Cysoing. Toutefois, en dehors de ces actions, l'entretien des trottoirs et des caniveaux incombe aux occupants des immeubles riverains de la voie publique.

Les riverains doivent maintenir les trottoirs et caniveaux en bon état de propreté, sur toute leur largeur, au droit de leur façade et devant leur propriété.

Le nettoyage comprend le balayage, le désherbage et le démoussage des trottoirs. Le désherbage doit être réalisé par arrachage ou binage, le recours à des produits phytosanitaires est strictement interdit.

Les déchets collectés lors des opérations de nettoyage doivent être ramassés et évacués. Les balayures ne doivent en aucun cas être jetées sur la voie publique ou dans les avaloirs d'caux pluviales.

Article 2 : Neige et verglas.

Par temps de neige ou de gel, les occupants des immeubles riverains de la voie publique doivent dégager un passage au droit de leur façade et devant leur propriété. Les trottoirs doivent être traités :
- sur toute la largeur du trottoir pour l'entrée de l'immeuble ;
- sur au moins un mètre de large par ailleurs.

La neige devra être stockée en tas ou en cordon devant la propriété, sans gêner le passage des piétons. Elle ne devra en aucun cas être poussée dans les caniveaux ou bouches d'égout.

Le chemin « derrière les murs »

Parmi nos projets, il y a celui de réouvrir le chemin derrière les murs, qui part de l'angle de la rue Jeanne d'Arc et la rue Gambetta, et qui aboutit chemin des Nomères.
Pour des raisons de sécurité, ce chemin est actuellement fermé aux piétons, en raison de la vétusteté du mur d'enceinte du château, des briques tombent régulièrement. L'EPF (établissement public foncier) qui en est aujourd'hui encore le propriétaire est chargé de solutionner ce problème.
En attendant, nous avions une forêt vierge qui poussait et la manière écologique de débroussailler ce chemin a été « l'écopaturage »

En effet, l'entreprise « vert azur » de Sainghin-en-mélantois, spécialisée dans les espaces verts a développé une branche d'écopaturage et nous a proposé des chèvres et des moutons pour entretenir notre chemin en période estivale, c'est la raison pour laquelle, dans le parc du château, on aperçoit parfois des chèvres et on entend aussi leur grelot, et ce pour la pus grande joie des enfants et de leurs parents qui viennent avec du pain sec donner à manger aux animaux lors de promenades en famille !

L'intérêt de l'éco-pâturage pour la biodiversité dépend du type de bétail et des modalités de pâturage mais de manière générale, le pâturage a l'avantage par rapport à la fauche de générer une hétérogénéité dans la végétation, ce qui est favorable à la biodiversité. les animaux préfèrent manger certaines plantes plutôt que d'autres et exercent donc une sorte de sélection. Chaque race a ses préférences, mais en général les animaux consomment d'abord les herbes les plus tendres, qui sont souvent celles qui grandissent le plus vite, c'est à dire celles qui dominent la végétation.
Par ailleurs, les déjections des animaux créent des micro-habitats qui contribuent également à cette hétérogénéité.

Pour 2018,nous réfléchissons pour étendre les espaces gérés en écopaturages et améliorer ainsi la biodiversité dans notre commune.

Achat de matériel

Parce que les appareils de jardinage sont lourds, bruyants et polluants, l'entreprise Eco'LOGIC nous a proposé de **nous équiper de matériel plus adapté et c'est ce que nous avons fait en achetant du matériel électrique** qui fonctionne sur batterie. Pour le désherbage des voiries et des zones gravillonnées nous avons de nouveaux appareils légers, discrets et efficaces qui font le bonheur des agents car ils sont pratiques et beaucoup moins bruyants que les appareils thermiques, sans gaz d'échappement.

Bancs et poubelles

10 bancs et 10 poubelles supplémentaires ont été commandés et ont été installés sur la commune, nous comptons sur vous pour nous donner votre avis pour éventuellement en positionner d'autres prochainement…

Jardins familiaux

Les membres de l'association des Jardins de la Plaine vous accueillent pour vous faire partager leur passion du jardinage à gauche du Cimetiere de la rue Allende.
Les jardins familiaux sont des jardins aménagés et mis à disposition gratuitement par la commune de Cysoing. Ils ont été inaugurés en 2013 et permettent à une trentaine de familles de bénéficier d'un espace à cultiver. Initiés à la fin du XIXe siècle par l'Abbé Lemire, les jardins «ouvriers» sont une tradition dans notre département.

Antérieurement situés au niveau de l'actuel terrain de foot synthétique, ils ont été déplacés et réaménagés pour permettre l'émergence de nouveaux projets.

Depuis septembre, la mutuelle communale est arrivée à Cysoing !

La mutuelle communale a pour objectif de permettre à tous les Cysoniens d'avoir une couverture santé à tarifs négociés en partenariat avec le centre d'action sociale de la ville de Cysoing (CCAS).
C'est un engagement des élus locaux dans la politique sociale de leur commune.
Aujourd'hui, beaucoup de cysoniens n'ont pas de mutuelle faute de pouvoir s'offrir une couverture de santé complète.
A ce titre, la mutuelle communale retenue par l'équipe du CCAS est JUST Mutuelle.

La Mutuelle Communale apporte une offre à la fois utile et adaptée aux besoins des concitoyens, grâce à 3 atouts majeurs :
- **Pas de questionnaire de santé.**
- **Pas de limite d'âge.**
- **Un tarif négocié.**

Viser un large public comme les personnes modestes n'ayant pas ou que de faibles ressources, les seniors dont le montant de la complémentaire santé pèse sur leurs dépenses, les retraités, les demandeurs d'emploi, les intérimaires, les travailleurs non salariés (TNS artisans, commerçants, professions libérales)…

Cette mutuelle couvre tous les postes de santé moyennant un tarif négocié afin de profiter d'une couverture optimale et globale, quelle que soit la formule.

De plus, des aides spécifiques sont accordées aux administrés :
- **Un remboursement partiel de votre licence sportive,** pour pratiquer une activité physique régulière.
- **Un remboursement du sport sur ordonnance** pour les personnes atteintes d'affections de longue durée et de maladies chroniques.
- **Des forfaits médecines douces**
- **La gratuité du 3ème enfant et des suivants.**
- **Une assistance dans la vie quotidienne** ; en cas d'hospitalisation, des aides ménagères, services à la personne, acheminement des médicaments, école à domicile,… sont prévus
- **En cas de décès, une indemnité obsèques est prévue.**

INFO

Pour plus de renseignements, les partenaires locaux Alexandra DEVILDER et Romain DEMON se tiennent à votre disposition pour toute information sur rendez-vous ou en permanence en mairie.
Alexandra DEVILDER : 06 14 09 75 72 Romain DEMON : 06 23 67 57 74
Mail : cysoingmutuellesante@gmail.com

Après le Conseil Municipal des Enfants, c'est aux résidents de la résidence Sainte Camille de participer au Téléthon avec l'aide du personnel de l'EHPAD. Une tombola a été organisée lors du repas de Noël des familles, en présence de Monsieur le Maire.
Bravo et merci aux commerçants de Cysoing qui, par leur générosité, ont offert nombreux beaux lots !

DE LA CONQUÊTE DU CIEL À LA GUERRE DE 1914 - 1918

DE LA CONQUÊTE DU CIEL À LA GUERRE DE 1914-1918…

LES PRÉCURSEURS

Depuis toujours, les hommes ont contemplé le ciel et rêvé de voler comme les oiseaux, dans un espace infini jusqu'alors inaccessible.

Au fil des siècles, des inventeurs conçurent toutes sortes d'engins volants. **Le premier fut un ballon gonflé à l'air chaud, inventé par les français Joseph et Jacques Montgolfier qui, le 4 juin 1783** font décoller leur première montgolfière.
L'histoire de l'aérostation commence à la fin du XVIIIème siècle avec les ballons gonflés à l'air chaud puis à l'hydrogène. Elle conduit au développement des dirigeables.
En 1852, Henri Giffard conçoit et construit le premier aérostat en forme de cigare, long de 44 mètres, mû par une machine à vapeur placée sous le ventre de l'engin.
Les ballons captifs sont utilisés à partir de la fin du XIXème siècle pour des fins militaires. Ce type d'aérostat, gonflé par un gaz plus léger que l'air est relié au sol par un câble enroulé sur une grosse bobine de treuil placée sur un véhicule hippomobile. Le treuil est mû mécaniquement par un moteur à vapeur.

Depuis les premières expériences aérostatiques de la fin du XVIIIème siècle à Lille, une activité régulière s'était développée dans la région dès 1886. Basée sur le vol en ballon à gaz, elle concernait la formation et l'entraînement des pilotes de ballons pour les besoins de l'armée mais aussi une pratique civile confortée par une société créée à la fin du XIXème siècle : « l'Emulation Aérostatique du Nord de la France ».
Le 7 octobre 1898 vit la création de l'Aéro-club de France qui encouragera et suscitera bien des vocations.

4 juin 1783, Joseph et Jacques Montgolfier font décoller leur première montgolfière

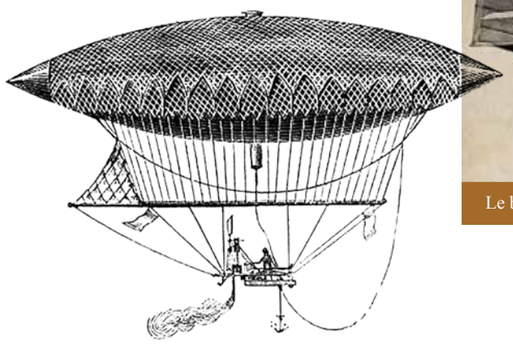

En 1852, Henri Giffard conçoit et construit le premier aérostat en forme de cigare, long de 44 mètres

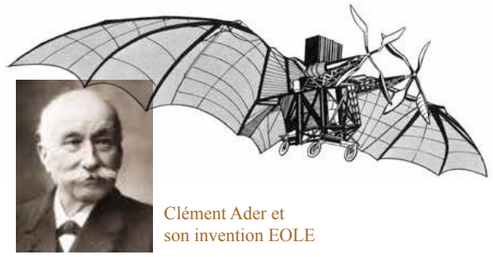

Clément Ader et son invention EOLE

1909
La Demoiselle d'Alberto Santos-Dumont

Le biplan Farman

LES PIONNIERS DE L'AVIATION

A la fin du XIXème siècle, malgré le succès des ballons dirigeables plus légers que l'air, beaucoup d'inventeurs rêvèrent de faire voler un appareil plus lourd que l'air, doté d'un système de propulsion autonome.
Clément Ader, passionné de mécanique conçoit entre 1886 et 1889 son premier appareil motorisé. Le 9 octobre 1890, son avion (mot de son invention) surnommé Eole, réussit à décoller du sol et à parcourir une cinquantaine de mètres.

Le second vol fut effectué le 17 décembre 1903 en Caroline de Nord par Wilbur Wright. Le vol dura douze secondes sur une distance de trente sept mètres. Orville et Wilbur Wright installés à Dayton comme fabricants et marchands de cycles s'étaient intéressés dès leur jeune âge à l'aviation. S'inspirant des recherches d'Alphonse Penaud, d'Otto Lilienthal et Octave Chanute, ils conçoivent et construisent en 1900 leur premier planeur avec des bouts de bois et des pièces de bicyclettes. Après de nombreuses expériences, ils eurent l'idée d'adapter un moteur sur un planeur. Les moteurs à vapeur étant trop lourds, les frères Wright fabriquèrent un petit moteur adapté à leur appareil le Flyer I. Le Flyer I était un biplan, c'est-à-dire qu'il était muni de deux ailes juxtaposées.

Les années 1904 et 1905 seront consacrées à la mise au point définitive de l'appareil, améliorant structure et moteur.
Le 5 octobre 1905, Wilbur réussit un vol de 39 kilomètres ; son appareil est fiable, pratique et performant.
En 1905, Robert Esnault-Pelterie inventa l'aileron en modifiant un avion de sa construction conçu d'après le Flyer.
Cette année-là, Gabriel Voisin construit son premier aéroplane. Avec son frère Charles, ils fondent à Billancourt la première usine d'aviation mondiale.

Le brésilien Alberto Santos-Dumont, d'abord passionné de ballons et de dirigeables vola au parc de Bagatelle à Paris, le 23 octobre 1906 à bord du 14 bis, s'élevant sur 220 mètres, à une altitude de 2 à 3 mètres et réussit le premier vol en Europe. **En 1909, il devient constructeur et met au point un petit monoplan motorisé la Demoiselle.**

Henry Farman était un sportif, champion de France cycliste en 1892, pilote de talent en course automobile. Il s'intéresse à l'aviation en 1906 ou il décolle au Bouy Aviation avec son Voisin. **Parti de Châlons le 30 octobre 1908, il atteint Reims après un vol de 21 minutes et a parcouru 27 kilomètres à une hauteur de 70 mètres.**
Henri Farman créé sa propre entreprise fin 1908. Le 9 avril 1909, sort de son usine de Mourmelon le Farman HF1.

Le 21 septembre 1908, Wilbur Wright bat les records du monde de durée et de distance en parcourant 90 kilomètres en 1 heure, 31 minutes et 25 secondes.

Le 25 juillet 1909, Louis Blériot traverse la Manche aux commandes d'un monoplan de sa propre fabrication, le Blériot XI, parcourant 37 kilomètres à une vitesse de 72 kilomètres/heure.

Roland Garros, passionné de cyclisme et d'automobiles découvre sa vocation lors de la semaine de l'aviation à Reims et s'achète une Demoiselle Santos – Dumont. **Le 4 septembre 1910, aux commandes de son Blériot XI il monte à 3910 mètres. Le 23 septembre 1913, ce sera la traversée de la Méditerranée.**

DEUX JEUNES PASSIONNÉS : RICHARD ET AIMÉ

La folie de l'aviation s'est emparée de l'Europe, la France demeurant le centre de l'aviation naissante.

Aimé Behaeghe (1890-1916)
lieutenant dans l'armée de l'air belge

Au début du XXème siècle se développa à Ronchin une activité aérostatique nouvelle, basée sur le vol à tire – d'ailes.
Dès 1907, des engins volants, planeurs entoilés, mus par un treuil ou un véhicule, volent dans le ciel et la banlieue sud de Lille. Des planeurs sont construits à Lille par l'industriel Fernand Scrive.
A cette époque foisonnante de découvertes et d'inventions, beaucoup de jeunes se passionnent pour l'aéronautique, suivent les exploits des pionniers et vont à toutes les fêtes de l'aviation. Les fêtes aérostatiques attirent de nombreux compétiteurs et une foule de spectateurs. Ces journées sont l'occasion de battre des records.
Le 15 juillet 1909, beaucoup sont présents au premier meeting mondial qui a lieu au champ de la Brayelle près de Douai. Ce jour – là, Louis Paulhan avec son biplan bat le record de hauteur, montant à 150 mètres. Le 5 septembre, l'aviateur participe au meeting de Tournai.

Dans la foule, deux jeunes passionnés belges, habitant Herseaux, à quelques kilomètres de la frontière française : **Richard Werbrouck et son ami Aimé Behaeghe.** Richard avait appris à travailler le bois et le métal avec son père, cultivateur et charron. Aimé, passionné de mécanique, fabriquait et vendait des cycles. Et si ils construisaient leur propre aéroplane…

Unissant leur savoir faire, les deux amis achetèrent un moteur de la marque « Gnome » avec leurs économies et construisirent un premier appareil. Richard s'occupant de l'ossature en bois et de son entoilage, Aimé de la mécanique. Le résultat ne leur ayant pas donné entière satisfaction, ils entreprirent la réalisation d'un second appareil qui bénéficiait de leur expérience et des progrès réalisés entre-temps.

L'aéroplane était doté d'un moteur de motocyclette de marque « Anzani » 3 cylindres, 25 chevaux, identique à celui que Blériot a utilisé pour sa traversée de la Manche. **L'envergure des ailes était de 6m20, la longueur de l'appareil 5m40.**

A l'époque on parlait d'utilisation militaire pour les avions, aussi les deux amis allèrent présenter leur appareil à l'armée belge. En septembre 1912 une démonstration eut lieu près de Charleroi, au camp de Casteau, mais ne convainquit pas les officiels présents.

De dépit, Richard et Aimé se tournèrent vers Alberto Santos - Dumont avec qui ils étaient en relation. Par son intervention, l'aéroplane fut vendu à l'armée brésilienne. Aimé et son frère Joseph partirent pour Rio - de - Janeiro.

Richard, la mort dans l'âme fabriqua les caisses d'emballage nécessaires pour l'embarquement au port d'Anvers de l'appareil démonté.

L'AÉRONAUTIQUE AVANT 1914

Au début du XXème siècle, les armées et les marines n'ont de cesse de tester de nouvelles inventions susceptibles de leur donner l'avantage sur l'ennemi. Malgré tout, nombre de généraux restent sceptiques sur les possibilités de ce nouvel engin baptisé avion par le Général Roques, en l'honneur de Clément Ader.
L'armée acheta en septembre 1909 pour une possible utilisation militaire : deux Wright, deux Farman et un Blériot.

Henry Farman est le pilote européen qui a fait le plus progresser l'aviation durant les années 1907 et 1908.

Avant lui, tous les pilotes, tentaient de décoller "manche en arrière", ce qui entraînait une perte de vitesse des appareils et les faisait retomber. Ils ne réussissaient à s'élever que par bonds plus ou moins longs. Henry Farman a compris que pour atteindre la vitesse de décollage il fallait garder le "manche en avant" puis, tirer légèrement afin de prendre de la vitesse et ainsi réussir à quitter le sol.

Au - delà de la pratique de l'aviation, c'est toute une économie qui va se transformer. Il y a les constructeurs mais aussi les sous – traitants, les fabricants d'hélices, de moteurs ou même les industriels du bois qui vont se spécialiser dans les structures d'avions.

Des écoles de pilotage sont ouvertes par des constructeurs d'aéroplanes.
Lors des fêtes de l'aviation, les compétiteurs emmènent avec eux des spectateurs ravis de pouvoir à leur tour s'élever dans les airs. Des records seront battus avec des passagers.

On ne conquiert pas impunément un univers, fut-il le ciel. Nombreux sont ceux, qu'ils soient aéronautes ou aviateurs, qui ont été victimes de leur passion censée les conduire sur les chemins de la liberté.

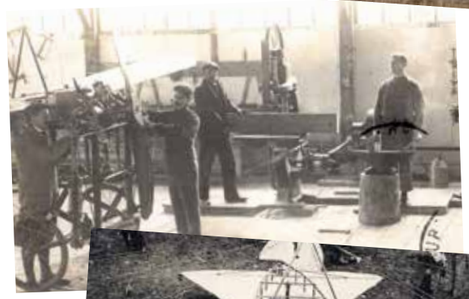

LES DIRIGEABLES

Le 16 octobre 1910, le dirigeable souple, construit dans l'Oise par Adolphe Clément – Bayard est le premier dirigeable à traverser la Manche.

En France, la préoccupation majeure de l'époque est de développer une génération de dirigeables, à l'instar de ce qui se pratique de l'autre côté du Rhin, malgré le coup énorme de fabrication et de maintenance.

LES PAYS VOISINS RESTENT VIGILANTS

Le Zeppelin

En Allemagne, avec l'appui du Kaiser Guillaume II, de certains financiers puissants et d'ingénieurs de renom, le comte Ferdinand von Zeppelin mit au point des dirigeables.
En quelques années de recherches et de développement, Ferdinand von Zeppelin a rattrapé et même dépassé l'avance technologique que les français détenaient depuis près de trente ans.

Le terrain de Metz - Frescaty est utilisé pour servir de piste d'atterrissage des nouveaux aéronefs. En 1909, la base reçoit un hangar à zeppelins. Jusqu'en 1914, le terrain sert de centre de formation pour les nouveaux pilotes de l'armée allemande.
L'idée d'employer des dirigeables pour bombarder des villes avait été envisagée avant la première guerre mondiale. L'armée et la marine allemandes firent l'acquisition au début du conflit d'une dizaine de dirigeables rigides en armature métallique : les Zeppelins et en bois : les Schütte - Lanz, sans compter une douzaine de Zeppelins appartenant à la flotte civile en cours de militarisation.

Au moment de la déclaration de guerre, l'Angleterre possède quatre dirigeables, la France cinq opérationnels qui pourront être utilisés la nuit pour effectuer des vols de reconnaissance.
L'armée française possède six cents aéroplanes dont seulement cent trente quatre dans les formations combattantes.

L'ENTRÉE EN GUERRE

Les belligérants entrèrent en guerre avec des appareils fragiles et non armés pour le combat aérien. Ils ne peuvent emporter que quelques bombes légères.
Pendant que le pilote maintient le vol dans la direction indiquée, l'observateur laisse pendre une bombe. Au point visé, l'engin explosif pourra être lâché dans l'espace.

Le vendredi 14 août 1914, à quinze heures, le lieutenant Césari et le caporal Prudhommeau s'envolaient tous deux, à bord d'un aéroplane avec mission de reconnaître et de détruire si possible le hangar à dirigeables de la station aéronautique militaire de Metz-Frescaty.

Les aviateurs arrivèrent au-dessus de la ligne des forts de Metz, le lieutenant à une altitude de 2700 mètres, le caporal à 2200 mètres. Dès qu'ils furent aperçus, les forts ouvrirent sur eux une canonnade ininterrompue.

Entourés d'une nuée de projectiles venant de la DCA, les deux aviateurs poursuivirent leur vol vers l'aérodrome. Un peu avant d'arriver au-dessus du parc à dirigeables, le moteur du lieutenant Césari cessa brusquement de fonctionner et son appareil commença à descendre… l'officier était perdu. Alors, il n'hésita pas et régla son vol plané de façon à conduire son aéroplane au – dessus du hangar à dirigeables. Attentif, glissant vers la terre sur ses ailes que son moteur ne portait plus, le lieutenant visa avec soin, lançant son projectile, et il attendit, résolu, satisfait du devoir accompli…. quand soudain son moteur reprit et lui rendit les airs. Les aviateurs, échappant aux projectiles ennemis, reprirent la direction de Verdun, poursuivis par l'artillerie allemande qui faisait rage.

Le lieutenant Césari et le caporal Prudhommeau furent cités à l'ordre du jour.

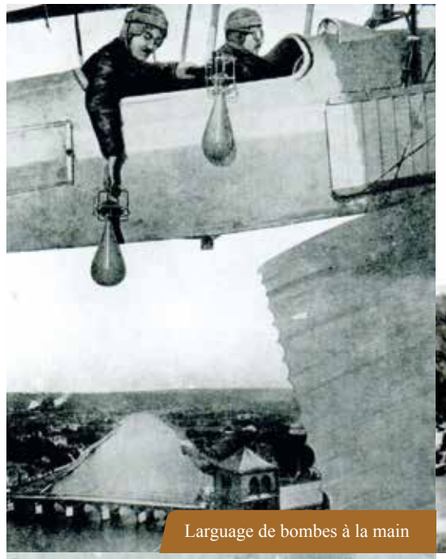
Larguage de bombes à la main

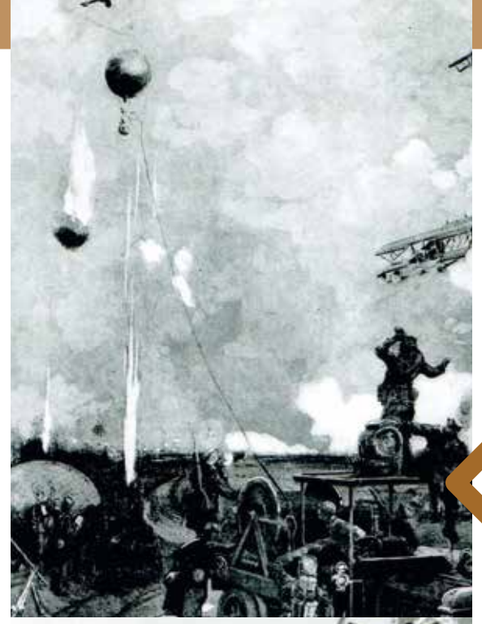

Le ballon Caquot

LES BALLONS CAPTIFS

Lorsque la guerre se déclara, l'armée française comptait sur la cavalerie dont un des rôles consistait à localiser les forces ennemies avant leurs manœuvres.
Il y avait peu de ballons captifs pour renseigner sur les positions de l'adversaire.

Les français utilisèrent les ballons sphériques jusque fin 1915.
Les ballons étaient reliés par des câbles à des treuils, treuils désormais fixés dans les bennes des camions.

Nous voyons ici, des Tauben s'attaquer à deux sphériques français et faire pleuvoir des bombes sur eux. Des biplans viennent à la rescousse, s'attaquant aux avions prussiens. L'un des ballons captifs est ramené au sol, sans que l'observateur interrompe ses communications téléphoniques.

LE BALLON CAQUOT DE 1916

Dès l'entrée en guerre, les Drachen ascensionnaient dans le ciel de France. **Ces ballons captifs allemands de forme allongée servaient à hisser une nacelle d'observateurs à une altitude leur permettant d'embrasser un grand espace.** Leurs enveloppes étaient faites d'étoffe caoutchoutée.

Dès octobre1914, le capitaine Lenoir élabora grâce à des photographies une copie du Drachen. Le capitaine Albert Caquot l'étudiera en 1915, et la perfectionnera au point que les ennemis adopteront ces améliorations pour leurs propres engins.
Les empennages du ballon Caquot sont formés de trois lobes identiques, triangulés intérieurement pour leur assurer lorsqu'ils sont gonflés, une rigidité complète par grand vent.
Le ballon sera fabriqué en 1916.

Dès les premiers mois du conflit, les généraux comptaient sur les aviateurs pour observer, communiquer avec l'artillerie, réaliser des couvertures photographiques afin de préparer des attaques, de déceler des préparatifs d'offensives ennemies ainsi que les mouvements de leurs troupes au sol.
La photographie aérienne et l'interprétation des clichés stéréoscopiques prirent une importance considérable pour pouvoir cartographier le front et guider les frappes de l'artillerie.

Jusqu'en 1915, à cause des limites de l'aviation, seuls les dirigeables pouvaient effectuer des missions à longues portée.
Dès 1915, l'Allemagne lança ses raids sur Paris, Londres et d'autres villes, à l'aide des dirigeables Zeppelins et Schütte – Lanz. En 1916, de nouveaux projectiles incendiaires permirent aux avions de les attaquer plus facilement.

UN CHAMP D'AVIATION ALLEMAND À CYSOING

Avant 1914, seul le terrain de manœuvres, partiellement désaffecté de Ronchin faisait office de tout premier terrain d'aviation dans le secteur lillois. Il était situé au pied des fortifications de Lille Sud.
Dans les semaines qui suivirent la déclaration de guerre, l'escadrille bavaroise N° 291 vint occuper Ronchin (terrain qui deviendra Lille Lesquin) et créé de nombreux terrains d'aviation dans le nord de la France, à quelques kilomètres de la ligne de front.
Destinés au début à suivre l'évolution du conflit et le mouvement de la zone de combat, ils sont mobiles, dotés de cantonnement et de hangars en toile.
Forts des renseignements obtenus avant guerre par les espions allemands sur la toponymie et la topographie des villes et villages français, la troupe d'occupation va générer les tout premiers aérodromes militaires de campagne.

Le front stabilisé, Cysoing se trouva à quelques kilomètres à vol d'oiseaux des combats. C'est ainsi qu'un champ d'aviation allemand s'y installa, à un endroit où il y avait un faux plat.

Le terrain longeait la pâture Delesalle qui bordait la rue Thiers (actuelle rue S. Allendé).
Deux routes pouvaient être empruntées pour se rendre aux pistes d'atterrissage : la route de Gruson et le chemin Buquet (actuellement chemin du moulin Buquet, rue Jean Baptiste Lebas). Le champ avait été aménagé au lieu dit « la Muque », près du fossé Buquet qui canalisait alors les eaux de la plaine.

L'accès aux pistes d'atterrissage était interdit à la population, mais tous **les témoignages de l'époque confirment que le ciel de Cysoing était souvent le théâtre de combats aériens entre les aéroplanes français, alliés et ennemis.** Les avions de l'armée française faisaient régulièrement des incursions dans la zone occupée essayant d'abattre les cinq ou six ballons captifs allemands qui occupaient régulièrement le ciel cysonien.

De nos jours, les Etablissements Ducatillon occupent une partie de cet ancien champ d'aviation.
Dans les environs proches, d'autres petits aérodromes furent établis : à Wannehain, à Bachy (de nos jours face au cimetière), **à Mouchin** au lieu-dit « l'Aubiette ».

Ces petits champs d'aviations étaient occupés par les avions allemands prêts à décoller et à attaquer à la moindre alerte.

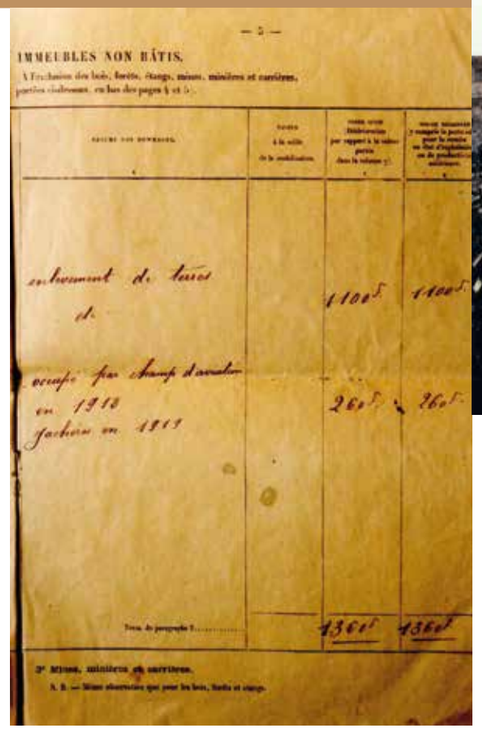
IMMEUBLES NON BÂTIS.

Ce document provient des dommages de guerre de la famille Leduc, cultivateurs et propriétaires des parcelles sur lesquelles avait été implanté l'aérodrome de Cysoing. Le fermier réclame un dédommagement pour les dégradations de ses cultures pendant le conflit, et une remise en état, afin que les terres soient rendues propres à la culture et non en jachère.

UN COMBAT AÉRIEN AU-DESSUS DE CYSOING

Comme souvent, ce matin-là des avions passaient haut dans le ciel.
De temps à autre on entendait les mitrailleuses lancer leurs rafales, puis, le bruit se fit proche. Intrigués, de nombreux cysoniens quittant leurs maisons, virent un biplan touché lors du combat, traverser l'espace cysonien à basse altitude. Tous pouvaient apercevoir ses ailes cerclées de rouge et de bleu…. **"c'est un des nôtres"**.
Son moteur ne tournait plus que par saccades. En le suivant des yeux, la population poussa un cri, voyant qu'un des aviateurs s'était jeté dans le vide. Presque aussitôt, l'avion s'écrasa dans un champ au-delà du passage à niveau du quartier du Marais, tout au bord de la rue Jules Herbaut, avec le deuxième aviateur resté dans la nacelle.

Les deux occupants, les lieutenants C T Houston et J K Clarke étaient morts à vingt mètres l'un de l'autre.
Le pilote allemand qui avait abattu le biplan avait posé son appareil sur la piste d'atterrissage voisine. Les ayant bientôt rejoint, arrivé près des débris de l'avion, il se mit au garde à vous et salua militairement les deux corps sans vie.

Nombreux furent les cysoniens qui assistèrent aux obsèques des deux aviateurs morts en héros, les suivant au cimetière où ils furent enterrés près des soldats vendéens.
Les débris de l'avion abattu furent transportés sur un délaissé avant la barrière et exposés comme trophée de guerre. Ils resteront encore très longtemps sur place.

Dans cette époque tourmentée, d'autres jeunes aviateurs trouvèrent la mort dans les environs proches. Le mercredi 8 mars 1916, lors d'un combat aérien un aéroplane allemand touché est tombé dans la plaine avec ses aviateurs entre le calvaire et le village de Gruson.

L'avion enfoncé dans le sol est surveillé par deux soldats allemands

Le 28 mars 1917, attaqué par un Albatros Scout allemand, **le Nieuport 17 piloté par le lieutenant aviateur anglais Hugh Welch, âgé de vingt ans a été touché. L'avion se brisa dans les airs et s'écrasa avec son pilote au lieu - dit « le Tourne-Bride », à la limite des villages de Sainghin et de Bouvines.** Il fut inhumé au cimetière de Sainghin, suivi par la population.

Le 10 juillet 1918, l'avion du lieutenant canadien Léonard Lawrence Mc Faul âgé de vingt et un ans fut abattu par le lieutenant allemand Guntrun. Son avion s'écrasa dans la plaine de Cysoing au lieu – dit l'Epinette. Il appartenait à la Royal Air Force.
Le lieutenant Mc Faul fut enterré au cimetière de Camphin en Pévèle près d'un soldat vendéen.

Si la France fut le berceau de l'aviation, la première guerre mondiale va donner un essor technologique considérable à ce nouveau mode de locomotion. Joint à la croissance rapide de la production d'avions et d'une meilleure formation des pilotes, le rôle des aviateurs ne cessa ensuite de croître et de se diversifier.
L'apparition en août 1915 du Fokker Eindecker allemand, équipé d'une mitrailleuse synchronisée tirant à travers les pales de l'hélice, a modifié considérablement les conditions de combats.
Le chasseur biplan français Nieuport 11BB, fut mis en service début 1916, armé d'une mitrailleuse montée sur le plan supérieur de l'aile. Equipés ensuite de huit lance-fusées, ils permirent l'élimination des Drachen réputés inattaquables. En 1917 et 1918, le missionnaire Léon Bourjade sera surnommé « le tueur de Drachen ».

Désormais, les chasseurs engagent une lutte à mort pour s'assurer une supériorité aérienne globale au-dessus du front. Une fois équipés d'avions de chasse, les pilotes avaient aussi pour mission d'attaquer les troupes au sol et les dirigeables de reconnaissance, ce qui les exposaient à des tirs de riposte.
L'espérance de vie des pilotes, souvent jeunes était très limitée, tout comme de nombreux élèves aviateurs qui perdirent "leurs ailes" alors qu'ils étaient encore à l'entraînement.
Les pilotes d'élite, les "As" dont les noms sont restés dans nos mémoires ont occupé une grande place dans la propagande des belligérants, mais la plupart de ces aviateurs périrent au combat.
Avec abnégation, ces hommes au courage indomptable, ignorant les dangers, ont offert leurs vies pour leur patrie.

A la déclaration de guerre, Aimé Behaeghe revint dans son pays et s'engagea dans l'armée de l'air belge. Il combattit sur le front de l'Yser, s'illustrant dans de nombreuses actions, vols de reconnaissance et bombardement. En 1915, il fut affecté au Congo ou il y avait des affrontements avec les allemands et ou il s'est également distingué comme en témoignent ses nombreuses citations. Aimé Behaeghe y décèdera de maladie en décembre 1916, s'étant jusqu'au bout consacré à sa passion avec courage et une volonté inébranlable.

Henri Werbrouck
(1885-1967)

En 1919, Richard Werbrouck vint reprendre la ferme d'Hôtel à Bachy. Il avait été profondément affecté par la disparition de son ami qui aimait tant quitter l'attraction terrestre et qui s'était élevé pour toujours dans les cieux. La passion pour les appareils volants les avait réunis. Ensemble ils avaient vécu des moments exaltants, partagé une belle aventure. Il subsista pourtant un regret au fond du cœur de Richard Werbrouck, celui de n'avoir, lui, jamais volé. Il aurait voulu connaître la sensation qu'il n'avait pu partagé avec son ami. Il se disait chaque fois qu'il voyait passer un avion dans le ciel « il faut que je fasse mon baptême de l'air ». Toujours, la nostalgie restera présente. Sa descendance, Henri Werbrouck et Françoise Darras Werbrouck vivent toujours à Bachy.

Dans l'aéronautique durant la Grande guerre, les performances des machines ne cessèrent d'être améliorées, grâce à tous ceux qui les construisirent, les firent fonctionner et les pilotèrent.
Tous ont contribué à rendre l'aviation plus efficace, plus sûre et plus accessible au public. Les immenses progrès accomplis durant ces quatre années profiteront à l'aviation commerciale dans les années qui suivront.

Alain Rouillard

Bienvenue au Père Watine

Si vous fréquentez les offices de la Paroisse de l'Alliance Nouvelle, vous avez sans doute déjà rencontré le **Père Grégory Watine, jeune prêtre de 34 ans qui a pris ses fonctions dans la Paroisse en remplacement de l'Abbé Decherf le 9 septembre dernier.**

Nous souhaitons la bienvenue à Cysoing au Père Watine et de s'épanouir dans sa mission au service des paroissiens. Que l'on soit croyant ou non, le prêtre contribue au lien social dans la commune et est un serviteur de tous.

Nous lui souhaitons donc un bon ministère à Cysoing !

LA PAROLE À L'OPPOSITION

BAISSE DES DOTATIONS DE L'ÉTAT :
Les collectivités territoriales seront-elles contraintes à l'austérité ?

La baisse annoncée des dotations de l'Etat provoque incompréhension, colère et inquiétude des élus locaux. **Mais n'est-ce pas la solution pour obliger nos responsables politiques à dépenser moins pour faire mieux.**
> L'apparition des intercommunalités a provoqué l'augmentation des effectifs sans que le personnel diminue dans les communes. **Sommes-nous dans l'incapacité de mieux mutualiser les ressources ?**
> **Pourquoi la création d'un nouveau rond-point, à la sortie de Cysoing, pour desservir une deuxième zone d'activité ?**
> Est-il raisonnable d'entendre de la part de nos élus « la nouvelle piscine coûtera plus chère que celle qui était prévue à Genech, mais c'est normal, nous sommes plus nombreux à payer »
> Est-ce dépenser mieux en réalisant des bureaux administratifs dans un château (comptabilité, paye, élections…)
> Est-ce dépenser mieux en augmentant le coût de la future bibliothèque-médiathèque pour toucher une subvention ?
Toute subvention est supportée par les citoyens.

Oui il est possible de dépenser moins pour faire mieux.

Bernard OLIVIER
J'aime Cysoing
www.facebook.com/jaimecysoing

Les tempêtes récentes dans les caraïbes nous rappellent, dans une moindre mesure, les inondations dans notre commune le 7 juin 2016.
Hélas, pratiquement rien n'a été fait pour y remédier. Par contre, la commune va investir 1,3 millions d'euros dans la rénovation intérieure du château dans les 2 ans !...
Bouvines va créer une petite zone commerciale près de notre gendarmerie : volée de bois vert de la part de notre maire et de son équipe, qui, une fois de plus ont réagi excessivement. Pourquoi notre voisine n'aurait-elle pas le droit, comme Cysoing l'a fait, d'ouvrir une surface commerciale ?!...
La devise de notre maire serait donc : « faites ce que je vous dis mais pas ce que je fais »
L'intolérance de notre maire ne s'arrête pas là. Le recours engagé au tribunal administratif par une partie de son opposition est révélateur de l'ambiance dans le conseil municipal depuis 3 ans…
D'ailleurs et contrairement à ce que celui-ci affirme dans la presse, sa candidature aux élections sénatoriales n'a pas été annoncée au conseil municipal mais aux seuls membres de son groupe, où même qu'à sa garde rapprochée ? ! : lapsus révélateur…
Cette candidature, par le maire qui se dit encore et toujours de DROITE, sur la liste d'une sénatrice PS sortante, qui se réclame maintenant de La Rébublique en Marche, surprend une fois de plus les adeptes de la fidélité en politique (rappelons nous qu'il avait prévu aux présidentielles de donner son soutien à JL Mélenchon pour finalement le donner à A. Juppé…. qui ne fut pas candidat).
L'esprit constructif du maire de Cysoing ne dériverait-il pas vers la construction de son propre avenir ?...

Vous voulez en savoir plus, contactez nous :

Françoise DUMONT
0685015796
dumont.soise@gmail.com

Pascal BOILEAU
0688883000
pascal.boileau@live

Patrick OLIVIER
0612931606
martine.olivier@orange.fr

LES SONGES

C'est toujours un plaisir de voir s'ouvrir un nouveau commerce à Cysoing, celui-là est spécialisé dans les pâtisseries fines. Deux jeunes Cysoniens de souche, Alizée Deffontaines, formée dans les grandes maisons parisiennes et Jonathan Fruchart-Buisine, entraîneur à la Saint-Evrard **vous accueillent au 653 rue Jean-Baptiste Lebas dans leur nouvelle boutique.**

Présents sur le marché du dimanche depuis 4 ans, ils ont franchi le rubicon et ont décidé d'avoir pignon sur rue pour le plaisir des papilles. À découvrir…

RENSEIGNEMENTS & CONTACT : 06 76 89 98 94

PAPIERS D'ANTAN

Venez découvrir l'atelier de restauration «Papiers d'Antan» et le métier de restaurateur du Patrimmoine **332 C rue Jean-Baptiste Lebas**.

Marion HERBAUX, restauratrice d'arts graphiques, documents et oeuvres papier et Héloïse SEGARD, restauratrice de peinture de chevalet, toutes deux diplômées d'un Master II Européen au titre de conservateur-restaurateur du patrimoine, vous accueillent sur rendez-vous pour des ateliers ou stages et partager avec vous leur passion.
Retrouvez toute l'actualité de l'atelier papier d'antan sur restaurateur-papier.com

RENSEIGNEMENTS & CONTACT : 06 76 39 68 79

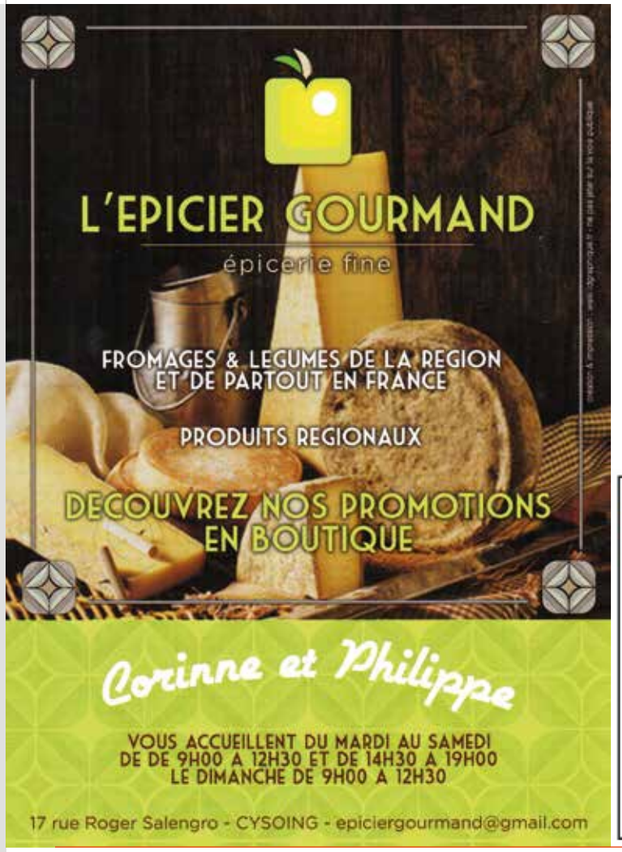

VOUS SOUHAITEZ VOUS AUSSI PUBLIER UN
ESPACE PUBLICITAIRE
DANS LE BULLETIN MUNICIPAL, CONTACTEZ MARIN DEVILDER
marin.devilder@cysoing.fr

LA VENUE DE
YANN ARTHUS BERTRAND

C'est avec beaucoup de simplicité que le jeudi 18 mai, le photographe et réalisateur Yann ARTHUS-BERTRAND a longuement échangé avec l'ensemble des élèves de notre école qui porte son nom depuis 2006.

Il s'agissait d'inaugurer la fresque produite en son honneur ainsi que la labellisation «Ecole en Démarche de développement Durable» (E3D), niveau 3 (déploiement) obtenue en décembre 2016. **Le photographe a profité de la rencontre programmée à l'école pour proposer la veille au soir une projection tout public (vue du cœur) suivie d'un débat à la salle des fêtes pleine à craquer pour l'occasion.**

Yann ARTHUS BERTRAND a également délivré de nombreux autographes aux enfants avant de déposer quelques mots sur une production collective réalisée par les élèves de CE2 ainsi qu'une dédicace sur la superbe fresque. Les élèves lui ont posé des questions sur sa vie, son métier, son message pendant 1h30 puis ont fait dédicacer des livres et posters avant de lui chanter 3 chants sur le thème de l'écologie et de la protection de la nature que Yann ARTHUS-BERTRAND a accueillis avec beaucoup d'émotion.

Cette matinée dédiée aux élèves s'est terminée par un temps plus protocolaire en présence de madame Brigitte CAPELAIN, IEN de la circonscription et de monsieur Cédric DAVID, IEN en charge de la mission Education au Développement Durable. **Benjamin DUMORTIER a remis à Yann ARTHUS-BERTRAND la médaille de la ville** puisqu'il venait quand même pour la troisième fois à Cysoing ; toujours avec le même plaisir et la même énergie.

Cette matinée d'échanges a permis d'engager une nouvelle fois les élèves et adultes de l'école dans une réflexion responsable et citoyenne sur notre environnement. **Une journée mémorable dédiée au respect de l'environnement que les élèves, sans nul doute, ne sont pas prêts d'oublier. Une belle leçon d'humanité et de citoyenneté...**

QUELQUES RÉACTIONS D'ÉLÈVES DE CE1 :

"J'ai aimé quand on a chanté ; Yann a dit qu'il était ému. On a eu des autographes. Je l'ai adoré car quand on lui disait «Tu es content de venir ?», il disait «Non» pour rigoler. On a rigolé beaucoup, j'ai trop trop aimé." (Margot)

"J'ai bien aimé quand on a posé des questions à Yann Arthus Bertrand et aussi quand il nous a dit qu'on allait manger du BIO à la cantine. Je trouve qu'il est passionnant. J'ai adoré quand on a chanté «Belle Nature». Il a dédicacé la fresque." (Jeanne)

"J'ai bien aimé cette journée: j'aime Yann Arthus Bertrand parce que je veux faire comme lui. Et merci Yann Arthus Bertrand pour avoir dit OUI pour que notre école porte votre nom. Yann Arthus Bertrand mérite d'avoir son nom à notre école. Il est très gentil Yann." (Clément)

"J'ai aimé quand Yann Arthus Bertrand a donné le micro à Monsieur Ennique, il a mis ses lunettes de travers et s'est mis très vite sur son téléphone. Je n'ai pas aimé quand Yann Arthus Bertrand a dit «Non, non, je ne suis pas fier d'être ici». Et après, il a dit «Oui, bien sûr que je suis fier d'être ici»." (Fatiha)

"J'ai bien aimé parce que c'est une journée que je n'oublierai jamais, car j'ai été très heureux de rencontrer Yann Arthus Bertrand et aussi, j'ai trouvé qu'il était très gentil et j'ai su qu'il habitait près de Paris." (Tristan)

"C'était très bien. J'ai posé une question à Yann Arthus Bertrand: «Est ce que vous avez le vertige quand vous montez dans l'hélicoptère ?». Et il m'a répondu: «Non». Il était très sympa, très gentil." (Théo)

INAUGURATION DE L'EXTENSION DE L'ÉCOLE
YANN ARTHUS BERTRAND

Le 27 septembre a eu lieu l'inauguration de l'extension et de la mise aux normes (sécurité et PMR) de l'école Yann Arthus-Bertrand en présence de notre nouvelle Député Charlotte Lecocq, Nadège Bourghelle-Kos, Conseillère Régionale, de nombreux élus et personnalités.

Un projet suivi par Alain Boquelet et Jean-Luc Vantighem, rendu nécessaire par l'augmentation des effectifs des dix dernières années et par un besoin de place pour les activités dans l'école.

Troisième temps fort de l'année pour l'école, après la venue de Yann Arthus-Bertrand et la fête d'école. Monsieur le Maire a insisté sur les efforts consentis par la Municipalité pour l'école depuis 15 ans : avec sa rénovation en 2006, le nouveau restaurant scolaire en 2008, l'aménagement de la cour d'école en 2012 et l'extension en 2017.

La nouvelle extension de YAB

Vie municipale

PASSAGE PIÉTON 3D

Pour la sécurité de nos habitants, n'hésitons pas à être innovant ! Le premier passage piétons 3D de France est chez nous !

Il s'agit en fait d'un trompe l'œil qui a été installé rue du général de Gaulle non loin de l'école Saint-Exupéry et qui donne une impression de relief. Cet effet, assez saisissant sous certains angles, a pour objectif, bien évidemment, d'inciter les automobilistes à réduire leur vitesse en créant la surprise.

Une nouvelle expérience dans la signalétique urbaine que nous sommes les premiers à avoir mis en place et qui commence déjà à faire des émules…

SAINTE BARBE

En présence des Lieutenants-colonels Labadens et Beauventre et du chef du CIS de Cysoing le sergent Aurélien Vasseur, le 9 décembre avait lieu la traditionnelle cérémonie de la Sainte Barbe, Sainte patronne des sapeurs pompiers volontaires et professionnels.

La caserne de Cysoing en quelques chiffres : bientôt 36 pompiers volontaires, 500 sorties en 2017 et un projet de nouveau Centre d'Intervention et de Secours dont les travaux devraient débuter en 2018.

Les Cysoniens sont particulièrement attachés à ce service de proximité tant par la qualité du travail effectué quotidiennement par les équipes, que par la tradition d'une existence à Cysoing depuis 1846 !

Afin de permettre la réalisation de la nouvelle caserne, la commune a d'ailleurs procédé à l'acquisition d'un terrain dans le parc d'activités Innovapark et financera environ un tiers de la construction du bâtiment en complément du financement du Département.

La cérémonie a aussi été l'occasion de remise de médailles et d'avancement de grades, bravo aussi aux récipiendaires.

NOTRE MAIRE À L'ÉLYSÉE

Dans le cadre du congrès des Maires de France, une délégation d'une quinzaine de Maires du Nord ont représenté le Département lors d'une réception des Maires de France organisée à l'Elysée par Emmanuel Macron.

L'occasion pour Monsieur le Maire de rencontrer notre nouveau Président de la République et une partie des ministres présents lors de la cérémonie.

18 MARIAGES CÉLÉBRÉS EN 2017 !

Mariage particulièrement émouvant pour Monsieur le Maire, qui eut, le 16 décembre, le plaisir de célébrer le 18ème et dernier mariage de l'année dont la mariée n'était autre en que sa propre sœur, Madame Caroline Dumortier, avec Monsieur Renaud Mazet.

Comme à tous les mariés de l'année 2017, nous leur souhaitons tous nos vœux de bonheur !

RÉUNIONS DE QUARTIERS

Petit retour sur la réunion de quartier Écoles - Voyettes.

Principaux problèmes soulevés :
> Le manque de civisme des automobilistes (stationnement anarchique, vitesse excessive, comportement dangereux...). Une répression accrue semble nécessaire dans cette partie de la commune.
> Pour les Écoles et les salles de sports, pour rappel, un grand parking en schiste a été créé route de Gruson (juste après l'ancienne douane, actuel siège du Comité Régional de la Gym).
> Le manque de respect des voisins à aussi été évoqué (bruit le soir et le dimanche).

Prochaines dates à retenir :
- **12 avril :** réunion de quartier **"Centre-ville"** / 19h à la salle des fêtes
- **07 juin :** réunion de quartier **"Peuvil - Sart - Marais"** 19h à la salle Abbé Pierre
- **04 octobre :** réunion de quartier **"Quennaumont"** / 19h à l'Annexe
- **15 novembre :** réunion de quartier **"Ecole-Voyettes"** 19h la salle Abbé Pierre

LA FÊTE DU CHÂTEAU

La fête du château de Cysoing avait en ce jour de septembre 2017 un petit côté bucolique d'aubade du dimanche soir dans ce cadre vert... Cela donnait au lieu un petit air de guinguette au bord de l'eau.

Il manque peut-être là un kiosque rond comme on en trouvait autrefois sur les places vertes des villages, comme à Maroilles… Une idée à creuser M. le maire de Cysoing ?

MARIANNE DANS TOUS SES ÉTATS

Marianne était dans tous ses états samedi soir 2 décembre à la salle des fêtes de Cysoing. Très bon spectacle humoristique retraçant près de 60ans de vie politique nationale. Un excellent moment de détente que nous devons à Jean-Claude Duquesnoit et Dianne Van den Eijnden (sans oublier l'équipe technique !). **Bravo à eux !**

Pêle-Mêle

Remise des cartes d'électeurs – 11 mars

Accueil des nouveaux cysonniers – 18 septembre

Commémoration aux anciens combattants d'Afrique – 5 décembre

Festivités du 14 juillet

Commémoration de l'Armistice du 11 novembre

Pêle-Mêle

L'OpéraBus – 4 octobre

La Fête de la musique – 21 juin

La Fête du Château – 24 septembre

Remise des permis piétons – 30 mai

Elections législatives
et présidentielles
11 et 18 juin

Fête d'école de YAB – 10 juin

Pêle-Mêle

Fête d'école Saint Exupéry – 21 juin

Journées du patrimoine – 16 septembre

Repas des aînés – 15 octobre

Goûter des aînés – 12 mai

Fête des voisins – 19 & 20 mai

Premier passage piéton 3D de France – 5 novembre

Remise des médailles du travail – 1er mai

La ducasse – 29 mai

Retrait Mr Dorchies
7 juillet

Pêle-Mêle

Remise des dictionnaires aux CM2 des écoles Yann Arthus Bertrand et Saint-Joseph – 19 et 24 juin

Soirée Ciné Soupe – 7 avril

Repas festif à la maison de retraite – 2 juin

Paris / Roubaix – 9 avril

Rencontre avec la CCPC sur le Tri sélectif
à l'école Yann Arthus Bertrand – 20 juin

Repas de Noël des familles
à la résidece Sainte Camille – 13 décembre

Pêle-Mêle

Vœux à la population – 13 janvier

Célébration du 8 mai

Le salon des peintres – 24 mars

Les mariages de l'année !

Les mariés de l'année !

Noces d'Or de M & Mme Jonville

Rassemblement de motards

Associations

COMPAGNIE SAINT-SÉBASTIEN DE TIR À L'ARC DE CYSOING

La Compagnie Saint -Sébastien de tir a l'arc de Cysoing a procédé le 5 mai dernier au Tir du Roy

C'est une coutume très ancienne qui consiste à toucher un oiseau placé comme cible et à désigner, par l'habileté de son tir, le ROY de la compagnie pour un an, secondé par les deux tireurs qui arriveront à toucher l'oiseau en deuxième : LE CAPITAINE et en troisième : LE SERGENT

Cette coutume permettait de maintenir partout la présence d'hommes habiles pouvant être utiles en cas de guerre, les archers ainsi distingués bénéficiaient d'honneurs et de renommée, mais aussi de privilèges fiscaux (exonération de taxes, possibilité de vendre du vin hors taxe, exemption de la subvention militaire...)
Les règles varient d'une compagnie à l'autre, à CYSOING tous les archers se présentent pour tirer à leur tour à 18 mètres pour les plus jeunes et à 25 mètres pour les archers confirmés, tous types d'arcs confondus. On tire une flèche sur l'oiseau et deux flèches sur un ballon (un ballon explosé donne droit à un oeuf dur ou un oeuf en chocolat)

Les vainqueurs de l'an dernier (2016 : LE ROY GAELLE CORMAN, LE CAPITAINE EMERIC BORTIER, LE SERGENT MAXIME MEIRE) tirent en premier, puis les archers par ordre d'âge décroissant
un archer devenu ROY 3 ans de suite est nommé EMPEREUR à vie de la compagnie.

Les vainqueurs en 2017 :
ROY : LOUIS VERBRUGGE, un de nos plus jeunes archers
CAPITAINE : JEAN-LUC RYPERT
SERGENT : LUDOVIC VERBRUGGE (une affaire de famille)
Les vainqueurs ont reçu « les joyaux du roy» en l'occurrence des volatiles en chocolat...les privilèges ont été abolis...

LES AVETTES

Les Avettes, est une nouvelle association qui a vu le jour à Cysoing en 2017 et qui a vocation à implanter des ruches sur la commune dans un but de préserver la biodiversité.

Installées sur un site à proximité des écoles et collèges, elles permettent de sensibiliser les jeunes de la commune à l'apiculture et à la pollinisation.

Alors, n'hésitez pas à contacter Pascal Boileau, conseiller Municipal, pour toute question ou information concernant cette association.

Pascal BOILEAU
06 88 88 30 00
pascal.boileau@live

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU PAYS DE PÉVÈLE

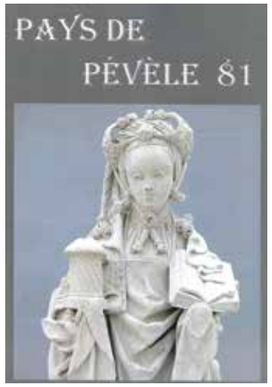

Le n° 81 de la revue Pays de Pévèle vient de paraître.

Vous y trouverez, en particulier, un article sur le testament d'Evrard et Gisèle de Cysoing.

Egalement au sommaire, trois articles au sujet des magnifiques statues, datant des XVIe et XVIIe siècles, découvertes à Orchies lors de fouilles préventives et maintenant exposées au musée des Beaux-Arts de Lille. On leur a donné le nom de Belles du Nord…

Pour célébrer l'année 2017, année du 500e anniversaire de l'affichage des thèses de Luther à Wittemberg, point de départ du protestantisme, vous serez sans doute intéressés d'en apprendre plus sur les temples et communautés protestants de Pévèle.

Le livre est en vente - 76 pages, 15€ - à la librairie de Cysoing et à la SHPP lors de la permanence du vendredi après-midi, 3 rue Neuve à Templeuve-en-Pévèle ou sur demande (historique.pevele@wanadoo.fr et 03 20 34 98 52 + répondeur)

Et… le livre Fermes de Pévèle-Histoire et Patrimoine vient d'être réimprimé. Il se trouve, lui aussi, à la librairie de Cysoing.

GYMNASTIQUE SAINT EVRARD

Une année 2017 riche en médailles et podiums !

Pour les gymnastes de la Saint Evrard, il y a eu de nombreux podiums au niveau national que cela soit en FSCF comme en FFG.

Notons tout particulièrement l'équipe nationale B FFG qui termine vice championne de France à Lyon le 10 juin dernier.

En FSCF, **15 médailles qui ont été remportées lors du Championnat de France individuel** à La Motte Servolex près de Chambery les 20 et 21 mai 2017. Ce week-end là, **Ines Chevalier a aussi été sacrée Championne de France FSCF dans la catégorie Avenir** (c'est à dire 10-14 ans).

Elles terminent toutes leur saison par le **championnat de France FSCF par équipe à Angers** le 1er juillet où **les ainées** (14 ans et +) **se placent 3ème**.

Cette année, la Saint Evrard a été citée lors de toutes les compétitions auxquelles nous avons participé. Du plus jeune au plus vieux, des débutants aux experts, c'est une très bonne saison qui restera dans les esprits.

LES GAIS LURONS

En octobre 2016 l'association « LES GAIS LURONS « a organisé le voyage d'une trentaine de cysoniens en Angleterre : quasiment une journée de bus grâce aux embouteillages mais un accueil très chaleureux de nos amis anglais : visite du musée de l'air et balades dans notre charmante jumelle, vie dans les familles d'accueil et deux repas et soirées mémorables (dont une sur le thème de l'Inde)

Cette année c'était à notre tour de recevoir les anglais : nous avons reçu une trentaine de personnes du 21 au 24 octobre 2017

Nous avons eu notamment la chance d'accueillir 3 familles ayant deux enfants de 6 à 10 ans ; une occasion unique pour nos enfants de se familiariser à la langue de Shakespeare en s'amusant.

Cet échange est toujours un sympathique moment de convivialité et de partage, une façon de montrer aux plus jeunes que les différences sont enrichissantes.

Pêle-Mêle

Balade culturelle OTPC – 23 avril

Braderie APE – 13 mai

Course des képis – 20 octobre

Braderie du 14 juillet

Club de volley-ball en N2 – 26 mars

Départ de l'abbé Michel – 2 septembre

Kermesse Don de soie
2 avril

Soirée "Les enfants des sables"
5 novembre

Tournoi de beach volley – 11 juin

Pêle-Mêle

Portes ouvertes "Jardin de la Plaine" – 16 septembre

Foire aux collectionneurs – 29 octobre

Fame au Colisée de Roubaix – 25 novembre

Taï Do – Remise de ceintures noires – 21 mars

Exposition Lego Chti Lug – 22 avril

Expo vente Playmobil – 4 et 5 novembre

Forum des associations – 9 septembre

Randonnée Orchies – 16 mars

Tournoi de pétanque – 7 août

Accessibilité Cimetière de la Ville

Depuis bien longtemps l'accessibilité en véhicule des personnes à mobilité réduite est autorisée le vendredi après-midi de 13h30 à 15h dans le cimetière de la Ville.

Récemment nous avons constaté des dégradations de tombes provoquées par des manœuvres de véhicules et bien sûr sans aucun signalement en Mairie *(c'est la municipalité qui doit ainsi supporter les frais de réparations)*. **Nous vous rappelons que la vitesse dans le cimetière ne doit pas dépasser la vitesse d'une personne à pieds, et, que toute dégradation commise doit faire l'objet d'un signalement en Mairie.** Malgré l'affichage de ces consignes sur le portail d'entrée du cimetière, force est de constater que les dérives existent toujours, aussi **devant une telle situation inacceptable la commission cadre de vie et sécurité envisage fortement de suspendre cette tolérance en 2018.**

Le stationnement sur les trottoirs de la ville

Lors de réunions publiques de plus en plus de personnes se plaignent du stationnement anarchique des véhicules sur les trottoirs de notre ville, rendant la circulation piétonne très difficile pour ne pas dire à certains endroits impossible !

Nous vous rappelons qu'il est interdit de stationner sur les trottoirs au risque de se voir infliger une amende de 135€. Désormais seront systématiquement verbalisés les véhicules stationnés sur le trottoir obligeant les piétons à descendre sur la chaussée pour continuer leur cheminement. Depuis 2017 notre policier municipal est équipé du nouveau système PV électronique, **l'avis de contravention n'apparaît plus sur le pare-brise, mais est directement transmis à votre adresse personnelle.**

Un dépose-minute est un emplacement de parking réservé uniquement pour un très court arrêt et par pour du stationnement. L'idée est que le conducteur débarque son ou ses passagers et repart immédiatement pour laisser la place au véhicule suivant.

Restez sur vos gardes et soyez vigilant !

Même si le bilan des vols et dégradations en tout genre est stable pour cette année qui se termine, restez toujours sur vos gardes.

Ne laissez pas d'objets de valeur dans votre véhicule, si vous partez, fermez toujours bien toutes vos issues portes, fenêtres, garage etc…

Pour un séjour hors de chez vous plus long prévenez vos voisins de votre départ, ou optez pour **la solution "tranquillité vacances" développée par la gendarmerie (03.20.84.51.19).**

En cas de doute *(même minime)* **n'hésitez pas à contacter les référents "voisins vigilants" de votre quartier.**

La propreté de la ville, c'est l'affaire de tout le monde !

N'oubliez jamais que vous êtes civilement responsable de votre trottoir ; propreté, absence de détritus dangereux pouvant obstruer le passage, déneigement. Il en est de même avec le fil d'eau devant chez vous que vous devez nettoyer régulièrement.

AFFICHAGE : il est rappelé aussi ; qu'il est interdit d'utiliser le mobilier urbains *(poteaux signalisations, feux tricolore, barrières de protection)* à des fins de communication évènementielle ou autres *(disparition d'animaux)*, vous êtes passible d'une amende en cas de non-respect de cette directive !

TRAVAUX : n'oubliez pas si vous devez faire des travaux chez vous nécessitant la présence d'une benne sur le domaine publique pour les détritus, vous devez obligatoirement en faire la demande d'autorisation auprès du service urbanisme en mairie. Cette demande devra par la suite être affichée visiblement sur le chantier.

DÉJECTIONS CANINES : pour que nos trottoirs ne deviennent pas des "crottoirs" chers amis propriétaires de chien, n'oubliez pas de ramasser leurs déjections à chaque promenade.

Les bons réflexes face aux **démarchages abusifs**

Vous êtes régulièrement sollicités à votre domicile ou par téléphone pour faire réaliser des travaux : installation de panneaux solaires, pompe à chaleur, isolation des combles…

Il n'est malheureusement pas rare que les entreprises, qui démarchent ainsi leurs clients, pratiquent des tarifs deux fois plus élevés qu'une entreprise compétitive et que les solutions proposées ne soient pas adaptées à votre projet. Enfin, rien ne vous garantit que vous puissiez bénéficier des aides promises.

Votre conseiller Espace Info Energie (EIE) est à vos côtés pour vous accompagner dans l'élaboration de votre projet. Il vous apportera gratuitement des réponses concrètes, pratiques et techniques pour maîtriser vos consommations d'énergie, améliorer le confort de votre logement, et bénéficier d'aides financières.

Avant d'accepter toute offre issue d'un démarchage téléphonique ou à domicile, nous vous conseillons de :

- **Contacter Guillaume Flament,** le conseiller EIE Pévèle Carembault, pour affiner votre projet, identifier précisément les aides dont vous pouvez bénéficier et les démarches à entreprendre

Guillaume FLAMENT
Conseiller Espace Info Energie Pévèle Carembault
3 rue Jules Roch 59310 ORCHIES
03 59 611 202
eiepevelecarembault@adilnord.fr

- **Comparer les prix et les prestations,** en réalisant plusieurs devis **mais sans signature**
- **Exiger que toutes les promesses du démarcheur soient clairement inscrites sur le bon de commande**
- **Ne pas verser d'acompte à la signature.**

Si vous souhaitez faire des travaux de rénovation thermique dans votre logement, n'hésitez plus, contactez votre conseiller EIE. Il vous donnera des conseils neutres, indépendants et gratuits sur les travaux de votre habitation.

VOTRE SIGNATURE VOUS ENGAGE !

Un devis ou une « étude » signée devient un bon de commande.
Si toutefois vous avez signé, sous la pression du démarcheur, **vous disposez d'un délai de 14 jours pour annuler la commande en envoyant un courrier recommandé avec accusé de réception au professionnel.**